



CPN du 9 Juin 2026
Négo intéressement:



Un partage égalitaire en vue !

Après des échanges vifs où chacun a rappelé ses positions de principe, L'employeur MGEN finit par céder et devrait soumettre à signature en accord préservant une **Répartition EGALITAIRE de L'INTERESSEMENT**, pour les 3 années à venir.

S'il fait peu de concessions au cours de cette dernière séance, restant sur sa position initiale, ce que nous regrettons profondément. A notre initiative il incorpore néanmoins un supplément budgétaire , de 0,5% de la masse salariale totale, cela en cas de surperformance du Résultat Net Comptable .

**L'UNSA-MGEN acteur
de la négociation!**